

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

B.P.: 3243, Addis Abéba, Ethiopie, Tél.:(251-11) 551 38 22 Télécopie: (251-11) 551 93 21
Courriel: situationroom@africa-union.org

**1^{ÈRE} RÉUNION DES CHEFS D'ETAT-MAJOR
DES PAYS DE LA RÉGION SAHÉLO-SAHARIENNE**

**BAMAKO, MALI
3 SEPTEMBRE 2015**

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI,
COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ DE L'UA**

ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI,
COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ DE L'UA

**Monsieur le Général de division, chef d'État-Major des armées de la République du Mali,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État-Major et officiers généraux,
Distingués représentants des organisations régionales et autres structures africaines
compétentes, des Nations unies et de l'Union européenne,
Mesdames et Messieurs,**

Il me plaît de m'adresser à vous à l'occasion de cette réunion, la première du genre dans le contexte du Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne. En soi, la tenue de cette rencontre marque une nouvelle étape dans les efforts visant à faire du Processus de Nouakchott un cadre de coopération flexible et adapté aux défis sécuritaires auxquels sont confrontés les pays de l'espace sahélo-saharien. Je remercie les experts qui ont siégé hier pour préparer vos travaux et faciliter vos délibérations.

Je saisis cette occasion pour, à travers vous, rendre hommage aux forces armées et de sécurité des pays de la région pour l'action quotidienne qu'elles mènent pour assurer la sécurité de vos pays respectifs, ainsi que pour leur contribution aux opérations de paix de l'Union africaine et des Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Nombre de vos collègues sont tombés sur le champ d'honneur dans l'accomplissement des lourdes missions qui sont celles de nos forces de défense et de sécurité. Je salue leur mémoire et souligne le devoir de tout faire pour que les sacrifices consentis ne soient pas vains.

Mesdames et Messieurs,

Cette réunion s'inscrit dans le prolongement des nombreuses initiatives prises par l'Union africaine depuis le lancement, il y a de cela vingt mois, du Processus de Nouakchott. Les résultats enregistrés sont appréciables. Les chefs de service de renseignement se réunissent régulièrement, disposant ainsi d'un forum approprié pour des échanges approfondis sur les défis de l'heure et l'approfondissement de la coordination opérationnelle. Bamako, Abidjan, N'Djamena, Niamey, Ouagadougou, Dakar et Alger ont, successivement abrité ces rencontres. La prochaine est prévue à Abuja, au Nigéria.

Nombre d'activités sont menées en ce qui concerne le renforcement des capacités de collecte et d'analyse de renseignements. Grâce à l'action de l'Unité de Fusion et de Liaison pour le Sahel, un système de communication sécurisé a été établi entre les services des pays de la région.

Nous pouvons légitimement tirer fierté de ce qui a été réalisé, qui témoigne du caractère fécond du Processus de Nouakchott et de l'engagement politique des pays de la région.

Ces avancées s'ajoutent à celles enregistrées grâce aux initiatives prises par les pays de la région bilatéralement ou multilatéralement, comme dans le cadre du Comité d'Etat-major

opérationnel conjoint (CEMOC), du G5-Sahel, de l'Unité de Fusion et de Liaison et de la Force multinationale mixte.

Ainsi donc, et de façon graduelle, les pays de la région sont en train de tisser un réseau de structures et de mécanismes conçus spécifiquement en réponse à la menace qui pèse sur leur sécurité et leur stabilité.

Ces cadres de coopération complètent judicieusement le processus d'opérationnalisation de la Force africaine et attente (FAA) et de sa Capacité de déploiement rapide (CDR). L'état de mise en œuvre opérationnelle de la FAA et de sa CDR sera évalué lors d'un exercice sur le terrain, dans le cadre du cycle d'entraînement AMANI AFRICA II, en octobre-novembre 2015, en Afrique du Sud. Cette évaluation donnera une indication précieuse de l'efficacité des efforts consentis pour doter l'UA de l'outil emblématique que constitue la FAA.

Mesdames et Messieurs,

D'évidence, nous nous devons de faire davantage. La précarité de la situation au nord du Mali, où une plus grande présence de l'autorité de l'Etat s'impose comme une nécessité, par l'activisme continu des groupes criminels et terroristes, l'effondrement des structures étatiques en Libye et la sanctuarisation de certaines parties de ce pays par les groupes terroristes, le flux continu d'armes et d'éléments criminels en provenance de la Libye constituent autant de facteurs qui signalent la gravité des dangers auxquels la région est confrontée et la nécessité d'une action urgente et plus soutenue.

A dire vrai, il s'agit pour nous de donner effet aux engagements pris par les dirigeants africains dans le cadre des instruments pertinents de l'Union africaine, qu'il s'agisse de la Politique africaine commune de défense et de sécurité, de la Convention d'Alger sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et son Protocole additionnel, du Pacte de non-agression et de défense commune ou de la Convention sur la coopération transfrontalière – dite Convention de Niamey. Ce sont là autant d'outils qui offrent un cadre normatif et juridique pour une coopération renforcée entre les pays de la région.

C'est dans ce contexte que la Commission, se basant sur les conclusions des réunions ministérielles et du Sommet du Processus de Nouakchott, a soumis des propositions sur les modalités d'opérationnalisation des patrouilles conjointes et des unités mixtes, ainsi que des options sur la mise en place éventuelle d'une force d'intervention, dont l'action sera centrée sur la lutte contre les groupes terroristes et criminels. Je salue le travail accompli hier par nos experts et les échanges approfondis, francs et ouverts, qui ont permis de clarifier davantage les objectifs spécifiques visés par cette force d'intervention et son cadre d'emploi.

Pour ma part, je voudrais me focaliser sur la question de la mise en place d'une force d'intervention pour le nord du Mali. Trois éléments doivent être pris en compte à cet égard:

- D'abord, la réalité de la menace que les groupes terroristes et criminels font peser sur la sécurité du Mali et celle de l'ensemble de la région. Ces groupes veulent perpétuer la situation d'anarchie qui prévaut sur le terrain et, partant,

empêcher la mise en œuvre de l'Accord de la paix et la réconciliation issu du Processus d'Alger. Cette menace est décuplée par la situation que connaît la Libye et l'expansion des activités de l'Etat islamique dans ce pays.

- Ensuite, l'inadéquation du mandat de la MINUSMA par rapport à cette situation, qu'une opération de maintien de la paix n'a tout simplement pas vocation à prendre en charge. La mise en œuvre effective du mandat de la MINUSMA suppose que la menace terroriste soit neutralisée, en complément à l'action des autres forces présentes sur le terrain. Je voudrais, au passage, saluer l'action de la MINUSMA et les sacrifices consentis par ses personnels.
- Enfin, la nécessité pour la région d'assumer une part plus importante dans la promotion de la sécurité, au nom de l'appropriation nationale et régionale, ainsi que du *leadership* africain, si déterminants pour relever avec succès les défis sécuritaires de l'heure. Plus notre engagement sera fort, plus nos partenaires seront disposés à nous aider. D'ores et déjà, l'Union africaine note avec satisfaction le volontarisme dont vos pays respectifs font preuve.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous assurer de l'engagement de l'UA à ne ménager aucun effort pour apporter tout l'appui nécessaire aux efforts des pays de la région et faciliter la mobilisation diligente, en leur faveur, du soutien requis au niveau des autres États membres de l'UA et de la communauté internationale dans son ensemble, notamment les Nations unies.

Vos délibérations doivent être tournées vers l'action, de manière à envoyer un message d'espérance aux populations meurtries par les attaques des groupes terroristes et criminels. Nous nous devons d'ouvrir de nouvelles perspectives pour une approche régionale efficace aux défis de l'heure.

Je ne saurais conclure sans évidemment, au nom de la Commission de l'Union africaine, exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement et au peuple malien pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé ici à Bamako, ainsi que le plaisir immense que nous éprouvons d'être à nouveau parmi nos sœurs et frères du Mali. Je les assure de la solidarité continue de l'Union africaine et de son soutien à l'œuvre de promotion de la paix et de la réconciliation dans laquelle ils se sont engagés de façon déterminée.

Je vous remercie